

Couleurs d'automne en Queyras

Du lundi 23 octobre au samedi 28 octobre 2023

Organisateur : **Alain Bourgeois**

Niveau : **Moyen ▲ ▲**

Avec accord : **oui**

Effectif maximum : **8**



Niveau et esprit

Cette année, je vous propose les couleurs d'automne en Queyras. Chaque jour, au départ de notre gîte d'étape, une randonnée sera proposée autour de Saint-Véran et Molines-en-Queyras. Nous formerons un groupe de huit personnes dans la bonne humeur. Quelques cols seront atteints (col Fromage, col de Saint-Véran, col de Longet). Il est demandé d'avoir une bonne condition physique.

Il y a possibilité de neige précoce, donc le programme peut être modifié en fonction de la météo.

Altitude maximum 2900 m avec un rythme de montée de 300m par heure.

Pendant ce séjour, si les participants le souhaitent, un cours d'orientation en montagne sera enseigné.

Équipement

Nous sommes fin octobre, donc une certaine fraîcheur. Prévoir anorak, polaire, gants, bonnet, bonnes chaussures de randonnée et chaussettes chaudes.

Prévoir des chaussons pour notre gîte d'étape confortable.

Programme

Voici quelques propositions de circuits de randonnée chaque jour.

Lundi :

Installation à notre gîte d'étape. Une bonne mise en jambes sera nécessaire pour cette journée. En passant par la cime de Combe Crose, nous aurons une douzaine de kilomètres avec 700 m de dénivelée positive et 700 m de dénivelée négative. Visite de Saint-Véran et courses pour nos pique-niques.

Mardi :

Nous débuterons par le GR de pays de la Dent du Ratier. Par le col des Prés de Fromage, nous passerons par le GR 5, le bois du Peyron et la bergerie de la Sommette pour rejoindre le hameau de la Chapelle Sainte-Agathe. Nous aurons pour cette journée 800 m de dénivelée positive et 800 m de dénivelée négative avec une vingtaine de kilomètres.

Mercredi :

Nous aurons pour ce mercredi une journée très montagne. Nous prenons la direction du refuge de la Blanche par le GR 58 en longeant la rivière l'Aigue Blanche. Nous aurons une vingtaine de kilomètres de distance avec 1100 m de dénivelées positive et négative .

Jeudi :

Pour cette journée je vous propose le pic de Château Renard et le col de Longet.

Environ une vingtaine de kilomètres de distance et 1100 m de dénivelées positive et négative.

Vendredi :

Nous prenons la direction de la tête de Jacquette, puis par le col Fromage nous rejoignons le GR 5, le bois de Saint-Simon et la chapelle Sainte-Agathe, Nous aurons pour cette journée 17 km de distance avec 900 m de dénivelée.

Samedi :

Une belle boucle dans la forêt de Chanteloube pour cette dernière journée. Nous aurons 22 km de distance avec 500 m de dénivelées positive et négative. Un taxi est prévu en fin d'après-midi pour le retour sur Mont-Dauphin-Guillestre.

Participation aux frais

440 euros comprenant la demi-pension (hors boissons), un transport en taxi, la contribution aux frais de fonctionnement du club, transport et hébergement de l'organisateur.

Ne comprend pas le transport aller-retour depuis Paris, les pique-niques, les encas.

Transport

ALLER le dimanche 22 octobre en gare de Paris Austerlitz, arrivée en gare de Mont-Dauphin-Guillestre. Départ à 20h51, arrivée à 7h50.

RETOUR le samedi 28 octobre en gare de Mont-Dauphin-Guillestre, arrivée en gare de Paris Austerlitz. Départ à 20h33, arrivée à 7h54.

Chaque participant prend en charge son billet de train.

Je vous donne rendez-vous en gare de Paris Austerlitz à 20h30 le 22 octobre, ou en gare de Mont-Dauphin-Guillestre à l'arrivée le 23 octobre.

Hébergement et repas

Hébergement en gîte d'étape confortable en dortoir.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant. Nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur lors de notre randonnée.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du vendredi 23 juin selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Bureaux : 12 rue Boissonnade 75014 Paris – Courrier : 5 rue Campagne Première 75014 Paris

IM : 075 18 0076 — APE : 9312Z — SIRET : 784 354 482 00050 — TVA intra : FR76 784 354482

www.clubalpin-idf.com

00

+33 (0)1 42 18 20

3 / 4

A bientôt !

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 Paris – Courrier : 5 rue Campagne Première 75014 Paris

IM : 075 18 0076 — APE : 9312Z — SIRET : 784 354 482 00050 — TVA intra : FR76 784 354482

www.clubalpin-idf.com

00

+33 (0)1 42 18 20
4 / 4